

## ACCUEIL DE LA MAIRIE

### OUVERTURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Du 12/07 au 22/08

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

#### A compter du 23/08

Réouverture du lundi au samedi matin  
(fermée le jeudi après-midi)  
8h30-12h00/13h30-17h00

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage  
à l'entrée de la mairie

*Au nom de toute l'équipe municipale,  
Permettez-moi de vous souhaiter de très belles vacances estivales  
et bon courage à ceux qui vont travailler durant cette période.  
Le confinement allégé nous offre quelques libertés, il faut en profiter. Mais  
restons tout de même prudents en continuant d'appliquer les gestes barrières  
et en respectant les mesures sanitaires en place.*

Le Maire

Michel CORRE



## INFOS DU MOIS

### Ce bulletin concerne les mois de juillet et août

Pour le **bulletin de septembre**,  
déposer les annonces en mairie  
**pour le vendredi 13 août.**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se  
réserve le droit de réduire la longueur des  
articles

## NOUVEAU DEFIBRILLATEUR SUR LA COMMUNE

Un troisième défibrillateur a été installé à l'extérieur du bâtiment cantine-garderie, à proximité des écoles, du club des Genêts et du City. Pour rappel, deux autres défibrillateurs sont sur la commune, l'un à l'entrée de la mairie et l'autre à l'entrée de la salle socioculturelle.



## PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,  
mercredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée des travaux  
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENO, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de la voirie  
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée de  
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi  
de 10h à 12h

André LEZIART, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé de  
l'urbanisme, des affaires agricoles et du  
patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi  
matin sur rdv.

## ETAT-CIVIL

### Naissances

Rozenn VANZEE, 2 rue des Eglantiers  
Née le 3 juin

Clara COLIN, 15 route de Streat Zoun  
Née le 15 juin

### Mariage

Jean-Philippe PERHIRIN et Jenny CHARLOU,  
1<sup>er</sup> Route de Kéravel  
Le 26 juin

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021

Le dernier conseil municipal s'est réuni le 3 juin à la salle du Valy Lédan, sous la présidence de Monsieur le Maire.

A l'ordre du jour ont été discutés les points suivants :

- adoption d'une décision modificative n°1 au budget primitif 2021 de la commune d'ajustements comptables en fonctionnement et d'augmentation de +2400€ des dépenses et recettes investissement liées à l'achat de logiciels ;
- instauration pour la rentrée prochaine d'un tarif de garderie du soir pour les enfants bénéficiant d'activités pédagogiques complémentaires (APC) : 1.50€ pour les élèves de la commune et 1.70€ pour un élève extérieur ;
- détermination du coût d'un élève pour l'année 2021/2022 soit 724.18€
- autorisation de recrutement de contractuel sur emploi permanent en cas de recrutement de fonctionnaire infructueux ;
- contractualisation avec le service commande publique de la CCPLD pour une aide à la maîtrise d'œuvre dans le cadre du marché « fourniture et livraison de repas en liaison froide » ;
- décision de se regrouper avec la commune de la Forest-Landerneau pour le marché de fourniture de repas ;
- décision de transférer temporairement la salle des mariages à la salle polyvalente pendant la durée des travaux de rénovation énergétique de la mairie ;
- avis favorable donné au pacte de gouvernance de la CCPLD ;
- adoption du lancement de l'étude pour la requalification de l'entrée sud du bourg et conventionnement avec Finistère Ingénierie Assistance (FIA) pour la maîtrise d'ouvrage ;
- décision de conventionner avec les communes de Saint-Thonan et la Forest-Landerneau pour la location longue durée d'une mini-pelle mutualisée entre les 3 communes ;
- décision de mettre en vente du mobilier communal ancien ;



## SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître  
la pharmacie de garde

### MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il  
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées  
du médecin de garde, ou organiser les secours.

### CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle  
☎ 02.98.20.22.71  
Dr SAUVANAUD Anne  
Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

### CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez  
**Infirmiers** : ☎ 02.98.20.33.40  
LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard  
PERON-MIOSSEC Françoise  
Les soins seront faits uniquement au domicile  
des patients pendant l'épidémie.

### CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez  
**Masseurs kinésithérapeutes** :  
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine  
EVEN Aymeric – CRENN Florent  
LARREUR Sébastien  
☎ 02.98.20.33.33 tous les jours  
Urgences respiratoires le WE  
**Pédicure podologue** :  
COMPAGNON Audrey  
☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE  
**Sophrologue** :  
RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

### HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50  
**Horaires d'été**  
**du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2021**  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 19h

### COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Juillet

**RECYCLABLES** : 1<sup>er</sup> – 15 – 29

**ORDURES MENAGERES** : 8 - 22

Août

**RECYCLABLES** : 12 - 26

**ORDURES MENAGERES** : 5 - 19

Le calendrier de collecte est consultable sur le  
site internet de la Communauté de Communes  
de Landerneau Daoulas :  
[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

C'est lors de ce conseil que les demandes de subventions ont été étudiées et  
adoptées telles qui suit :

ASSOCIATIONS CARITATIVES	SUBV 2021
Adapei 29	50,00 €
Addiction alcool, vie libre	50,00 €
AFSEP - Association Nationale de Patients	50,00 €
AIR du Léon (Aide aux insuffisants rénaux)	50,00 €
An Avel Vor (Aide en santé mentale (hôpital de Bohars))	50,00 €
Association Céline et Stéphane leucémie espoir	50,00 €
Banque alimentaire	194,20 €
Asso pour la santé mentale Pierre de Lune	50,00 €
Croix rouge française	50,00 €
Don du sang	50,00 €
France Alzheimer	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Resto du cœur	50,00 €
Rêves de clown	50,00 €
Secours catholique	50,00 €
<b>Total</b>	<b>894.20 €</b>

ASSOCIATIONS Loisirs et Culture	SUBV 2021
Les doigts d'or	139,40 €
Amis de la lecture	1 540,00 €
Théâtre Oxygène	386,30 €
UNC Saint-Divy	179,80 €
Anim'saint divy	139,40 €
Amicale Laïque*	139,40 €
APEL*	139,40 €
Asso des 4 clochers	175,74 €
Amicale du personnel	1 260,00 €
Comité de jumelage	171,70 €
Arrête ton char	500,00 €
* sur justificatif	
<b>Total</b>	<b>4 771,14 €</b>

ASSOCIATIONS SPORTIVES	SUBV 2021
Courir à Saint-Divy	560,55 €
SDS Tennis Table	1 158,98 €
SDS National	1 546,50 €
SDS Foot	1 234,73 €
Saint Divy GYM YOGA	606,00 €
Club Cyclo	159,08 €
Société de chasse	280,60 €
Marche avec nous	166,65 €
Le Grand Roque	
SDS Basket	666,60 €
<b>Total</b>	<b>6 024,01 €</b>

Le prochain conseil municipal se réunira fin d'été ou début d'année scolaire  
prochaine.

### VITESSE DANS LES LOTISSEMENTS

De nombreuses personnes se plaignent de la vitesse excessive de certains  
véhicules dans les lotissements. Il est rappelé que la vitesse ne doit pas être  
supérieure à **30 km/h**. Mettre des panneaux est important, respecter les règles  
du bien vivre ensemble c'est mieux.

## ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 10 mai 2021. Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de 29 mg/l en distribution



## PETITES ANNONCES

- **Recherche personne pour s'occuper de nos animaux** pendant les vacances (août 2021). Il s'agit de s'occuper d'un chat et de ses petits chatons, un lapin et trois poules. Les œufs seront pour la personne venant soigner nos animaux à Saint-Divy. Merci de me contacter Mme Drouot au ☎ 06 49 52 55 89.

### OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie) :

Un trousseau de clés avec un porte-clé « scoubidou »

Un trousseau de 2 clés trouvé au pignon de l'ancien magasin Gitem

Un sac isotherme rouge et noir

**VOTRE FROMAGER « LAIT MOBILE »** vous propose chaque jeudi sur votre marché un large choix de **produits laitiers crus et fermiers**, bretons ou non,



allant du Ty mili au Beaufort d'alpage, de la tomme de Lannilis au Saint-Nectaire mais également des oeufs, du beurre et de la crème. Sur commande, il réalise également vos plateaux personnalisés (Raclette, fin de repas, apéro dinatoire, évènement, fêtes de fin d'année,...)

Venez retrouver profiter de la qualité de vos **commerçants et artisans sur votre marché hebdomadaire le jeudi de 16h à 19h.**

[www.laitmobile.fr](http://www.laitmobile.fr)



## DIVERS

### ASSOCIATION « Chêne et Roc » à PLOUIDER

L'association gère une structure d'accueil de vacances et de loisirs à ARREAU dans les Hautes Pyrénées.

L'activité du centre est principalement :

**L'organisation de séjours d'enfants et d'adolescents** encadrés par des équipes diplômées et compétentes pour l'animation de nos séjours.

Nos séjours d'été ont lieu du **Samedi 10 Juillet** au **Samedi 24 Juillet 2021** ou du **Samedi 24 Juillet** au **Samedi 7 août 2021.**

Pour plus de renseignements :

☎ 06 83 03 18 92 – Michelle MONOT

☎ 06.12.95.60.66 - Jean Pierre LAE

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum se déroulera le **samedi 4 septembre 2021** de 10h00 à 13h00 à la **salle de sport**, route du Valy Lédan. L'organisation se fera conformément aux dispositions sanitaires dans le cadre de la crise sanitaire. En cas de directives nationales particulières, la mairie se réserve le droit d'annuler le forum.



## INFOS UTILES

### INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) est ouverte.

Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>.

La **date limite des inscriptions** aux transports scolaires est fixée au **16 juillet 2021**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh) une FAQ permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la Centrale d'appels BreizhGo au ☎ 02.99.300.300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Vous pouvez retrouver l'intégralité du règlement des transports scolaires BreizhGo [ici](#)

### AGENCE REGIONALE DE SANTE- LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Installé en France depuis 2004, la **PROPAGATION DU MOUSTIQUE TIGRE** est particulièrement rapide, même au regard d'autres espèces envahissantes. L'implantation de cette espèce en Bretagne au cours des prochaines années est quasi-inéluctable.

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site internet permettant aux citoyens de connaître les gestes essentiels <https://signalement-moustique.anses.fr/signalement albopictus/>

Ce site permet également au citoyen de signaler la présence du moustique tigre, en prenant en photo les moustiques observés ressemblant à un moustique tigre. Ces signalements permettent ensuite de prendre des mesures de lutte dès que la présence est signalée et confirmée.



## VIE DES ECOLES

### SERVICES PERISCOLAIRES -RENTREE 2021/2022

Pour les **nouveaux élèves** des écoles qui souhaiteront bénéficier des services périscolaires (cantine et garderie) à la rentrée prochaine, se renseigner en mairie pour obtenir les informations et le dossier d'inscription.

La date limite est fixée au 13 août 2021.

Pour les **enfants déjà inscrits** cette année une demande de mise à jour des informations sera envoyée via le nouveau portail famille.

### ECOLE SAINTE-MARIE



#### Inscriptions rentrée scolaire 2021-2022

Vous pouvez nous contacter par mail [ecolesaintemarie@wanadoo.fr](mailto:ecolesaintemarie@wanadoo.fr) ou au ☎ 02.98.20.20.97. L'équipe éducative sera ravie de vous accueillir pour une visite individualisée en

dehors des temps scolaires.

LE CIEL BRETAGNE au RELECQ KERHUON propose des **cours d'anglais** pour les scolaires, du **CM1 à la Terminale**, pendant les vacances d'été : une semaine de **stage du 23 au 27 août** avec des cours le matin de 9h30 à 12h30, du lundi au vendredi.

☎ 02.98.30.45.80

marion.perrot@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

### RELAIS PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance à PLOUEDERN

☎ 02 98 43 63 97

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

### RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

**Modalités de recensement des françaises et des français nés en juillet et août 2005**

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.



### VIE ASSOCIATIVE

#### SAINT-DIVY GYM

L'association réfléchit à la mise en place **d'un nouveau cours** : « **stretching** » en journée ou début de soirée à la rentrée prochaine.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter par courriel :

saintdivygyim@gmail.com

#### LES AMIS DE LA LECTURE

Durant l'été, la bibliothèque sera ouverte les

Mercredi de 10h30 à 12h00

Samedi de 10h30 à 12h00

#### VIE PAROISSIALE

##### Mois de juillet

Saint-Thonan à 18h, les 3 et 17 juillet

Le 26 juillet, fête de Ste-Anne, messe à la chapelle Ste Anne à La Forest à 18h

##### Mois d'août

La Forest-Landerneau à 18h, le 31 juillet, le 14 août

##### Mois de septembre

**Saint-Divy à 18h, les 4 et 18 septembre**

Le 4 septembre sera une messe animée par le groupe JUBILAT, et suivie d'un concert donné par ce même groupe JUBILATE

#### BOULANGERIE – FERMETURE ANNUELLE

Elle sera fermée du 26 juillet au 17 août inclus

#### Journée polynésienne à Sainte-Marie !



Nous poursuivons notre tour du monde et notre avant-dernière étape était l'Océanie. Pour clore ce petit voyage, nous avons célébré une journée à la « polynésienne ». C'était une journée sans cartable placée sous les chaudes couleurs de ce continent. Les élèves ont

participé à de nombreux ateliers tout au long de la journée : arts créatifs, de la cuisine, la découverte des tikis, jeux traditionnels. Nous étions heureux du résultat.

#### 100% de réussite pour le permis piéton

Les CE2 ont passé avec brio leur permis piéton, et le reste des élèves étaient très impressionnés par la présence du gendarme encadrant l'épreuve. Bravo les champions !



#### Des initiatives sportives pour tous les élèves.

Les élèves de l'école ont participé à la semaine nationale du savoir marcher. Les



élèves ont marché aux alentours de l'école pour faire un peu d'exercice physique, pour porter un nouveau regard sur notre environnement proche, et pour savoir nous déplacer en groupe pour devenir des futurs citoyens responsables en matière de mobilité.

Pour soutenir le sport en général, l'école s'associe à la dynamique du Tour de France et encourage toutes les nationalités et tous les sportifs.



#### ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

##### Inscriptions rentrée scolaire 2021/2022

La directrice, Hélène ACH, se tient à la disposition des familles souhaitant des informations, visiter l'école et inscrire leur(s) enfant(s).

Il est possible d'inscrire les enfants en filière monolingue (Français) ou en filière bilingue (Français-Breton).

Vous pouvez appeler aux n° suivants : ☎ 02.98.20.26.50 (ou ☎ 07.63.17.75.71).

##### Formation aux gestes de premiers secours

Dans le cadre du parcours éducatif santé, **les élèves de CM1 de l'école Jean de La Fontaine** ont été formés **aux gestes de premiers secours**.

Comment éviter un suraccident ?

Quels renseignements fournir quand on alerte les secours ?

Quelle attitude adopter face à des victimes dans diverses situations ?

Prévenir, alerter et secourir... sont les compétences développées au cours de ce cycle d'apprentissage.

Sur la photo, ils s'entraînent à effectuer une PLS (Position Latérale de Sécurité) face à une victime inconsciente qui respire.







## COMMISSION PATRIMOINE



Régulièrement nous allons vous faire découvrir un pan de notre patrimoine local, ce mois-ci nous partons à la découverte des croix et calvaires présents sur la commune.

Dans le Finistère, nous recensons entre 3500 et 4000 croix et calvaires. La Bretagne n'a pas le monopole des croix mais leur nombre est bien supérieur à celui des autres régions. On ne peut pas faire 500 mètres sans en voir une ou deux. Les croix parlent beaucoup aux gens, ça les touche comme les chapelles de quartier.

### ***Quelle est la différence entre une croix et un calvaire ?***

C'est une question de taille et de nombre de personnages sculptés. Tant qu'il n'y a pas plus de deux personnages, le christ d'un côté et la vierge de l'autre, c'est une croix. Dès qu'on ajoute des personnages supplémentaires, on passe au stade calvaire, certains en alignent une centaine.



Sur la commune, on recense une dizaine de croix et calvaires. Les croix sont un signe de foi, mais avant tout ce sont des histoires de famille, de villages. Elles racontent quelque chose : au XIXe siècle beaucoup de croix ont été érigées pour des accidents de charrettes, si le charretier n'était pas mort on mettait une croix en remerciement, s'il était mort on érigeait une croix pour se souvenir.



Beaucoup ont été déplacées soit pour cause de remembrement, de constructions de routes... c'est le cas pour les deux croix situées au Kef, une était à Kéréllou l'autre à Lésivy. En général, les croix et calvaires sont propriétés de la commune suite à des dons faits par les familles.

Il est important de préserver ce patrimoine au travers des générations, c'est un devoir de mémoire. Pour cela nous avons photographié ceux qui sont présents sur la commune en vous indiquant leur situation.





## La bataille de Kerintin a-t-elle eu lieu ?

Dans le « *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* » (SAF) de 1876-1877 – consultable sur internet <sup>1</sup> – on lit à la page 58 un article intitulé *Commune de Saint-Divy* et signé « *RIOU, instituteur à Saint-Divy* »<sup>2</sup>. Il répondait à la SAF qui avait invité les instituteurs à faire part de leurs découvertes dans leur commune.



Nous sommes en 1876, à Kerintin que Riou écrit *Quiritins*. Ce nom, estime-t-il, vient "nécessairement" du latin « *Quirites* », c'est-à-dire *les Romains*. A proximité, un champ nommé *Goarem-Brenn* pourrait – toujours selon Riou – signifier *Champ de Brennus*, nom d'un ancien chef gaulois qui mit Rome à sac au IV<sup>e</sup> siècle avant J.C. On se doute qu'une telle cohabitation a pu créer des querelles de voisinage dans le quartier de Kerintin, à l'époque de César !

Son récit débute banalement. En se promenant près de Kerintin, Riou aperçoit une grande citerne creusée près d'une fontaine. En instituteur rodé aux problèmes du certificat d'études et aux calculs de volume, il en déduit qu'on a retiré un grand volume de déblais pour creuser ce bassin et qu'il a bien fallu les déverser quelque part à proximité. Mais où ? Il examine les environs et repère un monticule qu'il pense être un tumulus<sup>3</sup>. Ne serait-ce pas à cet endroit ?

Riou se renseigne auprès du propriétaire du champ qui lui répond : « *Aze eo e bed deved ar Romanisted gant ar Goloaed en amzer Cezar* », (« *C'est là que les Romains furent brûlés par les Gaulois au temps de César* »). Les anciens des environs confirment les propos du propriétaire et précisent que, de génération en génération, on se transmet qu'une grande bataille a eu lieu à Kerintin (ou Quiritins ?) et que 10 000 prisonniers romains furent brûlés dans le champ du tumulus, nombre que Riou juge exagéré. Mais il veut en avoir le cœur net. Avec l'accord du propriétaire, il fait creuser à la bêche une tranchée dans le tumulus et découvre successivement : une couche d'argile d'un mètre cinquante d'épaisseur (les déblais de la citerne, bien sûr !) ; puis deux mètres de cendres et de charbons ; et en dessous des débris ressemblant à du fer oxydé. Bien qu'il ne le précise pas, Riou pense visiblement aux cendres des romains et à ce qui reste de leurs armements, casques et cuirasses.

Riou est satisfait. Il a découvert les déblais de sa citerne. Surtout, estime-t-il, il a confirmé l'origine du nom de *Quiritins*

(= les Romains) et prouvé qu'a eu lieu à cet endroit une grande bataille où les gaulois ont écrasé les Romains.

Il faut croire que la démonstration de Riou n'a pas réussi à convaincre les archéologues. Il est le seul à user de l'orthographe "Quiritins" pour Kerintin, un lieu-dit qui n'est d'ailleurs pas à Saint-Divy, mais à Guipavas. En outre, la majorité des toponymistes considèrent que *bre*, *bren* ou *brenn* dans les noms de lieux bretons signifie *colline...* et non *Brennus* ou *chef de guerre*.

Reconnaissons à Riou le mérite d'avoir reconnu un tumulus dans cet amas de terre. Il s'agit du tumulus de *Goarem-an-Dorguen (Terrain de la butte)*, qui n'est pas situé lui non plus à Saint-Divy mais à Kersaint-Plabennec (voir carte). La notice que lui consacre le Ministère de la Culture le date de l'Age du bronze (2300 à 750 avant J.C.), tout comme l'archéologue Yvan Pailler dans le diagnostic effectué à Kerdalaün-Kerintin en 2014. Par conséquent le tumulus est nettement plus ancien que l'hypothétique bataille de *Quiritins* durant la guerre des Gaules (51-57 avant J.C.).

Et ces restes ferreux au fond de la fosse ? L'archéologue Jacques Briard, dans un rapport sur un tumulus à Bourbriac<sup>4</sup>, évoque les fouilles de *Goarem-an-Dorguen* et écrit cruellement qu'il s'agit d'un « *record* »... d'erreur d'interprétation ! En effet, dans un sol meuble, les débris ferrugineux qui y sont présents de manière naturelle vont migrer vers le bas et s'agglomérer en rencontrant une couche plus dure, formant un amas « *très bosselé, simulant des objets rouillés* » qui ont souvent été confondus avec des vestiges de l'Age du fer. Il ne s'agit donc pas de casques romains, mais de composés ferrugineux naturellement présents dans le sol. Les preuves d'une grande bataille à Kerintin énoncées par Riou s'effondrent l'une après l'autre.

N'accablons pas l'instituteur Riou dont les intentions étaient certainement les meilleures du monde. Il a cru rendre service en rendant compte d'une découverte, mais il était un archéologue amateur et il ne pouvait avoir les informations dont nous pouvons disposer 150 ans plus tard.

Jean Bozec

<sup>1</sup> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k207555g/f56.image>

<sup>2</sup> Sébastien Riou fut le premier instituteur de l'école publique des garçons de Saint-Divy, nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1871.

<sup>3</sup> Tumulus de *Goarem-an-Dorguen*, au lieu-dit *Goarem-Coz*

<sup>4</sup> [https://www.persee.fr/doc/bspf\\_0249-7638\\_1977\\_hos\\_74\\_2\\_8471](https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1977_hos_74_2_8471)





# PAS DE VACANCES POUR LE TRI !



FAMILLE BRIQUES ET CARTONS



FAMILLE EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EN VACANCES JE  
GARDE LES BONS  
RÉFLEXES

# JE TRIE MES DÉCHETS

JE DÉPOSE MES EMBALLAGES DANS MA POUBELLE JAUNE !



FAMILLE DES PAPIERS



FAMILLE EMBALLAGES MÉTALLIQUES

service environnement

02.98.21.34.49

[environnement@ccpld.bzh](mailto:environnement@ccpld.bzh)

[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

PAYS DE  
LANDERNEAU  
DAOULAS

